BANCE PARTICULIÈRE at de Roubaix.

Paris, vendredi 17 kun Paris, vendredi 17 Alla.

eres de la nouvell gauche,
res, ont fait publir hier dans
aune petite pre peu comprol'aide de ne figure de rhéto
uans de langage amilier on
al rue ficelle, messieurs,
no pas doir formuler de un programme est arrassante, ont cepen-au public dans quelle nu public dans quelle entendaient participer ax pays. Nous leur en avons déclaration, très-sir ple, sans on, était la meilleur qu'ils puisre. Il ne s'agit plu de compromis, eta, d'aspiratuas, plus de grands lus de partis, nembrer de la nouvelle gauche et la courre de la courre le Gou-

lus de patos, membre de la nouvelle gauche nt qu'ils veulent fonder le Gouent dupays par le pays. Voilà un res-louable, et qui ne présente honorables députés comme des aires systématiques du Gouvernempérial. Nous voulons, pour notre onsidérer comme un programme ote communiquée aux journaux, l'approavons complétement, prént parce qu'elle se renferme dans nes généraux; elle n'est à nos r'une profession de foi d'hommes ae volonté, et c'est à ceux-là qu'apt l'avenir.

t l'avenir.

épit des réticences et du républie platonique de M. Ernest Picard
pe des députés va former le noyau

position constitutionnelle.

ession nous semble trop avancée
ent pour que ce parti, avant la
ure du Palais-Bourbon, puisse
r une influence considérable. Il un certain temps pour prendre ohésion, pour conquérir des ad , pour combiner un plan de cam-pour décider de la victoire dans illes parlementaires.

pour decider de la victoire dans ailles parlementaires.
Chambre est aujourd'hui dans le état que l'atmosphère : le temps orage; mais l'orage ne se déclare les députés ont les nerfs surexcités.

Ince est présidée par M. Busson-lt (M. Busson moins Billault, compatt ironiquement). Ce n'est pas qu'on dira jamais que c'est un ent à poigne. Les conversations alières dominent la voix des oraui ne se font guère mieux enterui ne se font guère mieux enten-le Président; et M. Dugué de la uerie, placé à l'extrême droite, petit discourse construires betit discours ou monologue pen-le M. Ordinaire est à la tribune ser une question à M. Suson-annouce que le Gouvernement

ra deux projets de dépenses ap-s aux budgets de 1870 et de 1871 rnant l'Exposition de Londres : donc » (à London) s'écrie M. de

du reste une séance d'incidents;

Kératry interpelle le ministre de erre sur certains détails de la ré-expédition du général de Wimpfen s tribus insoumises du Maroc. tre répond sur un point et dé-e sur l'autre il prendra des in-

is le marquis de Piré qui avait den congé pour demain, annonce ntention de déposer une double re le sujet. La première concerne la s qui ont exilé les deux branches de Bourbon; la seconde de Bourbon; la seconde de Bourbon; la seconde de la famille d'Orappelle, dit M. de Piré, de décision provisoire du Prince présint la magnanimité de l'Empereur.

s je ne le vois presque plus ; je en de ses projets! bien! madame, à dater d'au-, vous savez au moins quelque

miens demanda Gene-

redressant sous la menace.

hl ils sont bien simples, et je recours aux grands moyens my forcez. Nous observene gradation savante et discrète, a donnera tout le temps de réflé-

ans de réflexion ne me change-

ront point.

C'est ce que nous verrons... Je rai, pour à présent, du ré-prissements. Au fait, dans nus vivons, les journaux z souvent avertis pour avoir le de prente leur revanche...

s n'avez pas be de comdra peu à peu, à doscs Dites-moi, baronne, savez-vous sur le boulevard, à l'heure de vingt braves jeunes gens fort, vingt braves jeunes gens fort, ayant un pied dans le journalisme, r'hoaneur et le plaisir d'être omenant au bras du marquis e Sivry entre la rue Royale et ouct, seraient capables de tout, publier en trente brases de shanorer un mari, perdre une

Cette double proposition de M. de Piré ex pendant cinq minutes le silence dans la Chambre. Nous verrons si le vieux

la Chambre. Nous verrons si le vieux marquis donne suite à son projet.

Vous savez que la Chambre discute toujours en comité secret son administration financière. La discussion a eu lieu hier et se continuera aujourd'hui. Il s'est produit divers incidents dont je regrette de ne pouvoir vous parler, et dont l'un tout au moins serait instructif. C'est à la suite d'oct incident que M. Magpin a dépose un projet de loi modifiant l'article 113 du réglement et supprimant de comité secret; il demandait l'urgence qui a été refusée par la majorité.

Le ministre de l'intérieur s'est rendu

Le ministre de l'intérieur s'est rendu aujourd'hui devant la commission qui examine le projet de loi électorale de M. Guyot-Montpayroux et il a déclaré que le gouvernement proposerait une loi modifiant les circonscriptions électorales; mais que, pour le moment, il ne présenterait pas de loi électorale et qu'il ne songe aucunement à une dissolution.

On a fait encore courir des bruits fâ-On a fait encore courir des bruits fâ-cheux sur la santé de l'Empereur. La vé-rité est que l'Empereur a souffert depuis quelques jours de douleurs rhumatis-males. Ce genre de mal règne ici presque à l'état épidémique. Encore un sénateur qui vient de mou-rir: M. Corta; c'est, si je ne me trompe, le député qui donna sa démission afin de laisser vacante une circonscription électorale, où pût se présenter le comte

électorale, où pût se présenter le comte Walewski.

Les futurs lauriers diplomatiques de M. Prévost-Paradol empèchent M. E. About de dormir. On dit pourtant que M. About va être nommé préfet. Pourquoi m. About va etre nomme prefet. Fourquo pas? Est-ce que, parce que c'est un hom-me d'esprit, la carrière administrative lui serait interdite. Du reste, M. Louis Veuillot a prédit un jour à M. About, qu'il finirait par là. Quoique la parole de M. L. Veuillot ne soit pas précisément parole d'Evangile, la prédiction pourrait se réaliser avant peu. se réaliser avant peu.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 17 JUIN.

Nous avons assisté aujourd'hui à une espèce de panique : le 3 0/0 qui ouvrait à 73.25 est tombée un instant à 73 sur des bruits relatifs à l'état de l'Empereur qui ont été démentis avant la fin de la Bourse. La séchedementis avant la fin de la Bourse. La seche-resse n'y était donc pour rien, car on avait appris que la farine avait baissé de 2 à 4 fr. au début de la halle. Les autres valeurs ont été entraînées avec nos fonds; l'Italien a coté 60 fr., mais reprend en clôture à 60.40, et ainsi du reste. Le 3 010 ferme à 73.20. La cote anglaise apporte 18 de hausse. Les Bourses de province cotent le 3 010 de 73.25 a 73.30.

LA VARIOLE

Le Journal officiel publie une circulaire adressée aux préfets par M. le m'nistre de l'agriculture et du commerce, et par laquelle il leur communique un rapport du Comité consultatif d'hygiène publique, qu'il avaitinvité à lui faire connaîtres les nesures qu'il juggrait les plus efficaces pour compatre le

jugerait les plus efficaces pour combattre la maladie et en arrêter leur progrès. » Nous croyons devoir reproduire quelques extraits de ce rapport sur lequel M. Louvet appelle l'attention particulière des préfets :

« Du 1er janvier au 24 mai 1870, il s'est roduit dans les hôpitaux de Paris 4,251 cas e variole, ont 172 cas dits inférieurs (dévelop-

de variole, ont 172 cas dits inférieurs (dévelop-pés dans les salles) (4,16 0/0 ou 1 sur 24), et dont 983 suivis de mort (16.07 0/0).

Du 1êr janvier au 27 mai 1870, les 13,050 hommes qui dirigent leurs malades sur le Val-de-Grâce n'ont donné que 116 cas, 4 décédés (3 44 décès 0/0). Sur les 116 var-rioleux du Val-de-Grâce, 93 avaient été vac-cinés dans l'enfance, 13 revaccinés avec suc-cès, 3 sans succès; 7 n'avaient jamais été vaccinés et ils ont compté 1 décès.

. Un ahaissement dans le chiffre quoti-

dien de la mortalité, depuis quelques jours, permet d'espèrer que l'épidémie, comme dans les années antérieures, perdra de son intensité et déclinera pendant les mois de juin, de juillet et d'août; mais qu'elle diminue ou non, qu'elle s'efface même totalement, il convient de veiller à ce que les vaccinations et revaccinations se continuent avec la même ferveur, avec les mêmes soins; à cet effet, l'administration jugera sans doute nécessaire:

meme ferveur, avec les memes soins, a ceseffet, l'administratien jugera sans doute nécessaire:

De maintenir indéfiniment toutes les dispositions médico-administratives qui ont été instituées aux mairies, dans les hôpitaux, dans les lycées, pensionnats, écoles, salles d'asile, prisons, etc.

Toutes les administrations hospitalières de France doivent être informées que la réunion des varioleux dans un service spécial et isolé de tous les autres services de malades, a procuré dans les hôpitaux de Paris, une notable diminution de cas intérieurs : un hôpital séparé, un pavillon affecté exclusivement aux varioleux, à leur défaut une ou plusieurs salles avec un escalier particulier, au moins la séparation d'un palier intermédiaire, et, dans tous les cas, un personnel spécial pour les varioleux, voilà la gradation rationnelle de ces dispositions de services qui, usitées depuis bien longtemps dans les hôpitaux militaires, y ont toujours restreint les propagations centagieuses.

Enfin la statistique, appliquée judicieusement par M. Husson, nous autorise à démentir le bruit assez répandu que la présence de varioleux à l'hôpital Necker et dans l'ancien hospice des lacurables de la rue de Sèvres aurait contribué à multiplier les cas de variole dans cette région du faubourg Saint Germain; il est démontré par les chifres que des quartiers de Paris où ils n'existent point d'hôpitaux, ni par conséquent d'agglomération de varioleux, ont été plus maltraités.

« Il est une dernière disposition qu'une légitime prévoyance suggère et que le comité approuve: quoique l'épidémie varioli-

Il est une dernière disposition qu'une légitime prévoyance suggère et que le comilé approuve: quoique l'épidémie variolique ait marché de l'ouest sur Paris et paraisse se diriger vers le nord, sans prétendre tracer son fitur itinéraire, ce sera à coup sûr limiter sa propagation et ses ravagrs que d'exciter dès aujourd'hui dans les départements un mouvement général de vaccinations et de revaccinations, et de créer, a cet esset, dans quelques villes importantes, des centres d'aprovisionnement des deux vaccins, pour sussire à toutes les démandes et fournir sur place le virus le mieux élaboré aux inoculateurs.

L'Enquête économique.

Séance du 17 juin.

Séance du 17 juin.

Comme nous l'avions annoncé, la commission d'enquête économique a consacré la séance d'aujourd'hui à l'audition des délégués de l'industrie ang'aise.

A l'ouverture de la séance, à midi et demi, M. Paulmier, président, donne la parole à M. Dalloz, qui déclare que le génie de la France n'est pas celui de l'Angleterre.

B'après l'assorable député, il est donc nuelle de surexciter la production en France, mais elle doit susaire à la consommation française.

française.

M. Henri Ashworth, filateur et fabricant
à Manchester, lit une déposition écrite en
français, dans laquelle il établit une statis-tique de la filature de coton en Angleterre

différentes époques.

D'après cette déposition, la situation de l'industrie cotonnière en Angleterre est désastreuse. La valeur des flatures a diminué d'un tiers. Le nombre des pauvres dans les districts manufacturiers a considérablement

districts manufacturiers a considerablement augmenté.

Les manufacturiers anglais ne sont pas dans une position aussi favorable que les manufacturiers français l'ont dit. Et d'abord, la matière première ne vient-elle pas de l'étranger pour un pays aussi bien que pour l'autre?

Connecte l'exponentation des estess anglais

l'autre?

Cependant l'exportation des cotons anglais en France a augmenté; mais cette augmentation est regardée par les manufacturiers anglais comme insignifiante. Les manufacturiers français peuvent aisément supporter la concurrence anglaise. Rétablir la protection servit d'une politique rétrograde qui profiterait au fabricant aux dépens du concurrenteur.

eommateur.
M. John Hagg, négociant à Manchester,
directeur de la chambre de commerce de
cette ville, déclare que la filature anglaise,

en présence des droits actuellement exis-tants, sera obligée de renoncer à l'importa-tion de sès cotons filés en France.)
Malgré tous les désavantages que s'attri-buent les producteurs français, ceux-ci peu-vent rendre leurs marchandises en France au même prix que les producteurs anglais. La conmission doit entendre également aujourd'hui le troisième des délégués anglais, M. Armitage — Emile Martin. (France.)

Conseil municipal de Roubaix. Séance du 19 juin 1870.

Absent, M. Duthoit (adjoint) empêché. Présidence de M. Constantin Descat, maire. Secrétaire: M. Pierre Parent.

Le Conseil, Délègue M. L. Watine, P. Parent et Del-lehecq-Desfontaine, pour, de concert avec l'administration, faire le travail de délimita-tion des sections electorales.

Adopte une rectification pour l'échange du bureau de la poste et vote à cet effet un crédit de 365 fr. Entend la communication de M. le Maire, relative à l'installation de la Compagnie du

Entend la communication de M. le Maire, relative à l'installation de la Compagnie du gaz;
Emet, à l'unanimité, un vœu favorable au prolongement du chemin du Mont-à-Leux jusqu'à Courtrai;
Adopte la réception définitive des travaux d'un aqueduc dans la rue de l'Alma;
Autorise l'administàtion à traiter de gré à gré pour l'achat du mobilier nécessaire aux sœurs de l'école Ste-Elisabeth;
Adopte le devis de M. le directeur des travaux communaux, relatif aux travaux de l'avenue de l'Impératrice.
Après une lo rgue et vive discussion adopte un programme de concours présenté par M. Pierre Catteau pour les plans d'ane église à construire dans le quartier de l'Epoule, et décide que la dépense ne décassera pas 400,000 francs, non compris le mobilier.
Renvoie à la même Commission, la proposition du projet d'une autre église, à construire dans le quartier de Jean-Ghislain.
Vote le subside demandé par le Conseil de fabrique de la parofsse Ste-Elisabeth.
Adopte, suivant les conclusions d'un rapport présenté par M. I. Watine, le projet de rectification de la route de Roubaix à Wattrelos.
Conformément aux conclusions de deux

tification de la route de Roudaix à Wattrelos.

Conformément aux conclusions de deux rapports présentés par M. Pierre Parent, au nom de la Commission de la Voirie, le Conseil accepte : 1º l'offre des propriétaires de la rue Neuve Fosse-aux-Chênes, et décide que la dite rue sera classée comme voie publique jusqu'à la rencontre de la rue des Récollets, derrière l'Eglise des Pères;
2º Classe également les rues des Fleurs et de la Providence au nombre des rues de la ville, suivant les conditions stipulées au rapport.

vu l'heure avancée, M. le maire décide que la séance sera continuée demain à 5

Chronique locale & départementale

On s'entretient beaucoup en ville de-puis deux jours de la disparition d'un fabricant de la rue de l'hospice, M. D..., qui laisserait une situation des plus em-barrassées. On parle d'un déficit consi-dérable, mais dont le chiffre ne saurait encore être exactement évalué.

M. D... avait un associé résidant à Marretz, arrondissement de Cambrai, et y dirigeant la fabrique qui fournissait le dépôt de Roubaix. A la nouvelle de la fuite de M. D..., cet associé, qui ignorait complétement, semble-t-il, le mauvais état de leurs affaires communes, accou-

rut à Roubaix.

Les renseignements qui lui furent tournis et l'examen des papiers de M.D... lui revélèrent sans doute toute la triste vérité, car, jeudi, on trouvait dans la maison de la rue de l'Hospice, une lettre par laquelle le malheureux industriel dé-clarait, qu'il ne voulait pas assister à sa ruine totale et qu'il ne pouvait «surmon-ter son désespoir.» Depuis lors, on ne l'a

plus revu et des télégrammes et Marretz sont demeures sans ré Dès jeudi, le tribunal de com prononcé la faillite de la société.

Nous avons signalé, il y a quelques mois, le passage à Roubaix d'un riche négociant marocain voyageant avec ses deux fis et une suite nombreuse.

Une lettre de Munich, reçue ce matin à Tourcoing, parle de « voyageurs africains » assassinés par leurs domestiques dans un petit village de la Bavière, dont on ne cité pas le nom. D'après les détails donnés dans cette lettre, nous avons de fortes présomptions pour croire que les voyageurs en question ne seraient autres que le négociant marocain et ses fils. Ces inforlunés auraient été poignardés pendantleur sommeil. Les assassins auraient eu pour conplice le mattre de l'auberge même où le crime a été commis.

mème où le crime a été commis.

Ainsi que nous croyons l'avoir ditlors de leur passage à Roubaix, le négociant et ses fils avaient avec eux des sommes et ses fils avaient avoc eux des sommes considérables, et il n'est pas douteux que ce soit la cupidité qui ait inspiré le forfait dont nous venons de recevoir la nouvelle. Tous les domestiques ont disparu emportant les bagages de leurs maîtres. L'aubergiste, arrêté, s'est pendu dans sa prison.

Un prochain courrier nous apportera sans doute de nouveaux détails sur cette épouvantable tragédie.

Tous les journaux ont parlé dernière-ment d'un remède contre la variole ré-cemment découvert, disaient-ils, par un pharmacien de Bourges. Ce remède, qui n'est autre que la Sarracenia pur purea, est employé depuis longtemps dans la médecine homéopathique et il a produit souvent les effets les plus heureux. A l'hôpital civil de Roubaix notamment, où il est en usage depuis cinq ans, les malades atteints de la variole sont trailés avec succès par ce médicament.

Le Français raconte ainsi comment la petite vérole vient de faire son apparition dans le canton de Berne (Suisse) impor-

dans le canton de Berne (Suisse) importée de Paris:

« Il existe à Berthoud et dans les environs des fabriques de tissus de laines. Or,
une maison de Berthoud a reçu dernièrement plusieurs ballets de laine venus de
Paris ; le contenu de ces hallots à été remis
à plusieurs fommes de Berthoud, de Sumuset de Colbach, pour le cardage. Au bout de
quelques jours, cinq de ces femmes, dans
les trois endroits désignés, out été reconnues
atteintes de la petite vérole.

Depuis lors, deux autres personaes ont
pris cette maladie prir communication avec
les précédentes. Il est probable que la laine
en question provenait de matelas on de meubles ayant servi à des personnes atteintes de
la petite vérole.

Cest en effet, la spécialité de quelques
maisons d'utiliser les déchets de laine de
toute proportion.

toute proportion.

Il y aura cette année deux éclipses: la première est une éclipse de lune qui aura lieu le 12 juillet, entre 7 heures 55 minutes du soir et 1 h. 32 m. du matin; la seconde est une éclipse totale de soleil, qui aura lieu le 22 décembre, entre 10 h. 23 m. du matin et 12 h. 50 de l'aprèsmidi

La société impériale des Orphéonistes la societe imperiale des orpheonistes lillois a l'honneur d'informer les corps de musique qui doivent prendre part au festival, que l'entrée de son cercle, sis rue de l'Orphéon, sera libre pour eux toute la journée du 26 juin prochain.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à un an et un jour de prison, un repris de justice, Pierre Besnon, condamné maintes fois pour escroqueries, et placé sous la surveillance de la police en résidence obligée à Roubaix. Besmon avait été arrêté, à Lille, en rupture de ban.

femme par le scandale et changer en en-fer le ménage le micux uni ?

Suffoquée de colère, de frayeur, de honte, la baronne se leva et, sans dire un mot, montra la porte à Wildrid. Il ne perdit rien de son aplomb et, regardant la sant la sant la contra la dant la pendule :

— Madame la baronne, dit-il, je sors; c'est vous qui me rappellerez... Nous sommes au 24 avril à trois heures de l'après-midi; je vous donne quinzejours. seizième. Elle le congédia d'un geste plus dédaigneux encore et plus impératif; il s'in-clina avec une gravité insolente et sor-

Le 8 mai, vers trois heures, on apportait à la baronne d'Anglars un numéro, soigneusement enveloppé, d'un journal qui avait pour titre « La Flèche du Parthe, » et qui a commençoit à faire quelque bruit

quelque bruit.

Elle l'ouvrit. Au verso de la bande, elle lut, à droite: Première dose; à gauche: Premier avertissement. Ces

gauche: Premier avertissement. Ces quatre mots, écrits d'une plume très-ine, n'étaient guère intelligibles, ni mè-lisibles que pour elle seule. Elle vercha dans le journal et, à la place d'hom ur, entre le récit de l'enlè-vement d'un ten par une marquise et

vement d'un têne par une marquise et l'annonce d'un proces en séparation de corps, elle lut les lignes suivantes:

« On annonce le prochammariage d'un de nos plus élégants sportsmen, M. le marquis Wilfrid de Sivry, avec mademoiselle Marcelle d'Anglars, fille

unique et charmante du baron d'Anglars, membre du Corps législatif. La baronne, on le sait, compte encore aujourd'hui parmi les reines de la haute société parisiènne, et sa fille est digne de recueillir son héritage tout entier. »

Bien de moins rien de plus

de recueillir son héritage tout entier. Rien de moins, rien de plus.
Ce fait-Paris, menaçant sous ses airs d'innocence, patte de velours sous laquelle on sentait les griffes, ce coup de cloche, lointain encore, mais qui semblait se rapprocher, trouvèrent Geneviève d'autant plus anxieuse, que la tristesse de Marcelle allait croissant de jour en jour et que son mariage avec M. de Fleurance semblait indéfiniment ajourné.

né.

Péril certain, menaces positives, ennemi implacable, isolement terrible;
personne à qui se confier; point de secours à attendre. En face d'elle, son mari qui ignorait tout; sa fille qui avait tout deviné; le mondequi, n'ayant encore que des soupçons, serait impitoyable le jour

où il aurait des preuves. Geneviève eut in accès de découra-gement sans issue, de désespoir sans

bornes.

— Plus même un ami! dit-elle tout bas avec une sombre amertume.

Et deux larmes brûlantes coulèrent sur ses joues.

En ce moment; on annonca le comte de Santa-Maria, qu'elle n'avait pas vu de-puis quelque temps.

Tant qu'avait duré la tutte électorale, ernand ne s'était pas montré chez les d'Anglars.

La vie de Paris autorise ces intermit-

tences. L'absence du baron justifiait, d'ailleurs, la disparition momentanée du comte de Santa-Maria. Geneviève ne comte de Santa-Maria. Genevieve ne s'en était donc pas préoccupée, ou plu-tôt, elle ne l'avait pas remarquée. Quant à soupçonner la main de Fernand dans l'intrigue dont Paul était l'objet, Francis l'instrument et son mari la victime, une telle supposition était à mille lieues de sa

Avant de se présenter de nouveau chez madame d'Anglars, Santa-Maria avait voulu laisser au baron le temps de réfléchir sur son échec, d'en mesurer la portée et d'en regretter le motif.

Il avait appris la petite altercation qui s'était élevée; dans les salons du ministère, entre le ministre de l'intérieur et le député d'Aulas, et s'en était beaucoun

député d'Aulas, et s'en était beaucoup

Au moment où il entra, la baronne, sous le coup de la lecture qu'elle venait de faire, était encore tout émue et loute pale. A son trouble, à l'effert visible qu'elle fit sur elle-même pour dissimuler sous la riante affabilité de son accueil l'amertume de ses préoccupations, il n'eut pas de peine à deviner que cette tristesse avait un tout autre objet que celui dont il venait l'entretenir et que celui dont il venait l'entretenir, et que la déconvenue du mari était, en ce mo-ment, le moindre des soucis de la fem-me. Were alors & le suave

Une allusion à la défaite était le seul moyen pour lui d'amener la conversation sur la cause première du combat,—sur l'amour de Paul et de Marcelle, objet

de sa visite : il n'hésita point.

A peine assis en face de Geneviève, après l'échange des politesses d'usage, reproches affectueux, d'une part, pour cette longue éclipse; de l'autre, excuses anicales.

amicales:

— A propos dit-il à la baronne, en interrompant tout à coup une causerie insignifiante, parlez-moi donc, je vous
prie, ma chère Geneviève, de cette sotte
élection qui a donné, dit-on, tant de souci
au pauvre haon. au pauvre baron... Elle leva sur lui, sans répondre, un

regard étonné qui semblait dire :

— Le sais-je ? Et cela vaut-il la peine

d'en parler? — Je croyais, reprit Fernand, que l'a-vocat Francis Hébrard, un de mes an-ciens camarades de l'Ecolede droit, bien loin d'être l'adversaire de M. d'Anglars, était son homme d'affaires.

En effet, répondit-elle simplement.
 Eh bien, alors ?... demanda le faux créole, comme s'il attendait le mot

de l'énigme. Meme indifférence, même silence

la baronne. Les femmes, si bavardes, ont parfois de ces mutismes de caillou. Fa nand se décida à forcer l'explication qu'on lui

refusait. (Lo suite au prochain numero.)